

SAS AJF
LA TRESORERIE
52200 SAINTS-GEOSMES

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/02/2023 au 31/01/2024

RAPPORT DE PRESENTATION

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS AJF** relatif à l'exercice du **01/02/2023** au **31/01/2024**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 13 372 871 euros

Chiffre d'affaires : 306 580 euros

Résultat net comptable : 1 027 025 euros

Fait à WETTOLSHEIM

Le 23/04/2024

Signature

Loïc OREFICE.

Signé électroniquement le 24/04/2024 par
Loïc Orefice

ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES 

Désignation de l'entreprise : SAS AJF		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12					
Adresse de l'entreprise : LA TRESORERIE		52200 SAINTS-GEOSMES					
Durée de l'exercice précédent * 12		Néant ☐ *					
Numéro SIRET * 4 4 2 8 6 4 5 1 8 0 0 0 1 8							
		Exercice N, clos le, 31012024					
		N-1 31012023					
		Net 3					
		Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement*	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	46 121	258	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	11 122 909	600	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	2 000	2 000	
		Prêts	BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TO TAL (II)		BJ	BK	11 171 288	46 721	11 124 567	11 133 842
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	361 200		361 200
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 607 442	658 700	948 742
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	934 403		934 403	209 642
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	3 959		3 959	4 869
TO TAL (III)		CJ	CK	2 907 004	658 700	2 248 304	1 821 845
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TO TAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	14 078 292	705 421	13 372 871	12 955 687
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété: *		Immobili-sations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS AJF				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1 480 570.....)	DA	1 480 570	1 480 570	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	148 650	148 650	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	8 502 556	7 888 714	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 027 025	1 368 933	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	11 158 801	10 886 867	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	7 448	7 448	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	7 448	7 448	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 071 209	1 220 197	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	914 440	679 412	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	21 119	37 902	
	Dettes fiscales et sociales	DY	199 854	123 861	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
	Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 206 622	2 061 372	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	13 372 871	12 955 687	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 802 149	1 590 588	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJF							Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	306 580	FH		FI	306 580	306 120
		FJ	306 580	FK		FL	306 580	306 120
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	1 248	
	Autres produits (1) (11)					FQ	5	7
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	307 833	306 127
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	54 436	45 687
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	5 011	4 395
	Salaires et traitements *					FY	243 016	201 218
	Charges sociales (10)					FZ	116 966	96 379
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements*} \\ \text{dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$	HS			GA	9 276	9 276
						GB		
						GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	3	
	Autres charges (12)					GF	428 707	356 955
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(120 874)
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 096 480	1 409 724
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	33 539	9 831
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	1 130 019
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40 138	763 558
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	40 138	763 558
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 089 881	655 997
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	969 006	605 170

Désignation de l'entreprise SAS AJF				Néant ☐ *				
				Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	988	10 989		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		9 663		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	40 000	747 392		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	40 988	768 044		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	666	10 753		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		9 970		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	666	20 723		
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	40 322	747 321		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(17 697)	(16 442)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 478 840	2 493 727		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	451 815	1 124 794		
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 027 025	1 368 933		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
			- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			1H			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			1J	1 128 153	1 419 555	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			1K			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD			
	(9)	Dont transferts de charges			A1	1 248		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9						
		dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N		
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels					666	40 988		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
					Charges antérieures	Produits antérieurs		

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 31/01/2024

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Factures exercices antérieures	366	
Ajustement comptes de tiers	300	988
Reprise provision dépréciation exceptionnelle		40 000
Totalisation	666	40 988

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS AJF										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		Conséquences à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
								2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre [Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui [Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	(Dont Com - posants M2		KP		KQ		KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	(Dont Com - posants M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV		KW		KX		
		Matériel de transport *			KY	46 379	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	46 379	LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	11 122 909	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P	2 000	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	11 124 909	LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					ØG	11 171 288	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Construction	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	46 379	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	46 379	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY	11 122 909	ØZ	
Autres titres immobilisés		11		2B		2C	2 000	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	11 124 909	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	11 171 288	ØM		

Exercice N clos le : 31 01 2024

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS AJF

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan: de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJF										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais établissement et développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE		PF		PG		PH		
TOTAL I			RK		RM		RN		RO		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	36 845	QI	9 276	QJ		QK	46 121		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	36 845	QV	9 276	QW		QX	46 121	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	36 845	ØP	9 276	ØQ		ØR	46 121	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
Inst. gales, agenc et am des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
Mat. bureau et inform mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM			NO			
TOTAL III											
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :
SAS AJF
Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	7 448	5W		5X		5Y	7 448
	TOTAL II	5Z	7 448	TV		TW		TX	7 448
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	600	9V		9W		9X	600
		Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	698 700	6Y		6Z	40 000	7A	658 700
	TOTAL III	7B	699 300	TY		TZ	40 000	UA	659 300
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	706 748	UB		UC	40 000	UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF					
		UG		UH					
		UJ		UK	40 000				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS AJF										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	361 200	361 200					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	240 819	240 819					
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	3 514	3 514					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	1 363 109	1 363 109					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR							
	Charges constatées d'avance				VS	3 959	3 959					
	TOTAUX				VT	1 972 601	VU	1 972 601	VV			
RENOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	1 071 209	666 737	274 033	130 439					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	21 119	21 119							
Personnel et comptes rattachés			8C	93 637	93 637							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	55 227	55 227							
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	48 848	48 848							
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	2 142	2 142							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	914 440	914 440							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	2 206 622	VZ	1 802 149	274 033	130 439				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	674 873				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	148 923	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	1
---	---

(1)Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2024

N° SIRET 44286451800018

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AJF

ADRESSE (voie) LA TRES ORERIE

CODE POSTAL 52200

VILLE SAINTS-GEOS MES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 6

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 6

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 148 051

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mr Nom patronymique DELAMARRE Prénom(s) JEAN-FRANCOIS

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 148 050

Naissance : Date 26/11/1972 N° département 60 Commune CREIL Pays FRANCE

Adresse : N° 6 Voie RUE DE LA LIBERATION

Code postal 52600 Commune LE PAILLY Pays FRANCE

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ANNEXE LEGALE

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Le bilan avant répartition de l'exercice clos au **31/01/2024**, dont le total est de **13 372 871** euros et le compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de **1 478 840** euros et le total des charges de **451 815** euros, dégage un résultat de **1 027 025** euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/02/2023** au **31/01/2024**.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites et résumées dans le sommaire joint.

L'annexe est présentée ci-après en 3 parties, à savoir :

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le bilan
- Autres informations

SOMMAIRE DE L'ANNEXE	Type	Produites	Non significatif	Non applicable
1. FAITS CARACTERISTIQUES	S			X
2. REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Méthodes d'évaluation	EP	X		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle	EP	X		
Dérogations	EP			X
Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice	EP			X
Changement de méthode ou de présentation	EP			X
3. NOTES SUR LE BILAN				
3.1 ACTIF IMMOBILIS				
3.11. Immobilisations incorporelles				
Licences / Logiciels	EP			X
Frais d'établissement / Frais de recherche et développement	EP			X
Fonds commercial	EP			X
3.12. Immobilisations corporelles				
Evaluation	S	X		
Amortissement	S	X		
3.13. Immobilisations financières				
Evaluation	S	X		
Liste des filiales et des participations	S	X		
3.14. Mouvements ayant affecté les immobilisations	S	X		
3.2 ACTIF CIRCULANT				
Evaluation des stocks	S			X
Evaluation des créances	S	X		
Avances aux dirigeants	S			X
Evaluation des valeurs mobilières de placement	S			X
Différences et évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant	EP			X
Provision pour dépréciation	S			X
3.3. AUTRES POSTES D'ACTIF				
Charges constatées d'avances	EP	X		
Produits à recevoir	EP			X
Charges à répartir	EP			X
Primes de remboursement des obligations	S			X
3.4. CAPITAUX PROPRES				
Composition du capital social	S	X		
Provisions réglementées	S			X
Variation des capitaux propres	S	X		
Incidences des évaluations fiscales dérogatoires	S			X
Parts bénéficiaires	S			X
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Evaluation et variation	S			X
3.6. DETTES				
Obligations convertibles	S			X
Emprunts obligataires	S			X
Emprunts	S	X		
3.7. AUTRES POSTES AU PASSIF				
Charges à payer	EP	X		
Produits constatés d'avance	EP			X
3.8. ELEMENTS COMMUNS				
Etats des échéances, créances et dettes	S	X		
Dettes et créances représentées par des effets de commerce	S			X
Ecart de conversion	S			X
4. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT				
Ventilation du chiffre d'affaires	S			X
Evaluation de certains produits et charges	S			X
Ventilation de l'impôt sur les sociétés	S	X		
Accroissement et allègement de la dette future d'impôt	S			X
5. AUTRES INFORMATIONS				
Engagements financiers	S	X		
Crédit-bail	S			X
Dettes et créances garanties par des sûretés réelles	EP			X
Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	S	X		
Effectif moyen	EP	X		
Rémunération des dirigeants	S			X
Engagements de retraite	S			X
Transition climatique	S			X
Tableaux des résultats au cours des 5 derniers exercices	S	X		

Légende : E.P : Expressément prescrite S : Significatif

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Principe, règles et méthodes comptables

Méthode d'évaluation

Le présent bilan et le compte de résultat ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlements ANC 2014-03 relatif au PCG et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Lorsqu'un choix est offert, la méthode utilisée sera précisée dans les notes relatives aux comptes concernés.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Informations complémentaires lorsque l'application d'une prescription comptable ne suffit pas à donner une image fidèle

Intégration fiscale

La société SAS AJF est la société mère d'un groupe ayant opté pour l'application des dispositions relatives à l'intégration fiscale.

1. Périmètre d'intégration

Le périmètre d'intégration est composé des sociétés suivantes :

- SAS AJF
- SAS SOLADI
- SCI AUTOTI

2. Modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe

Les filiales constatent leurs charges d'impôt comme si elles étaient imposées séparément. La société mère enregistre dans ses charges ou produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par ses filiales.

3. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire

IS comptabilisé chez AJF	- 16 826
IS à payer par AJF	<u>- 240 820</u>
Différence	- 257 656

4. Différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale

L'intégration fiscale a donné lieu à la comptabilisation, pour la société Mère "Tête de Groupe", d'une économie d'impôt pour un montant de 16 826 €.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

5. Déficit reportable

Le déficit reportable remonte au niveau de la société mère "Tête de groupe".

6. Impositions et déficits éventuellement restituables en cas de sortie de la filiale dans le délai de cinq ans

Néant.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Notes sur le bilan

Actif

Immobilisations financières

A la clôture de l'exercice, la valeur d'acquisition des titres est comparée à leur valeur d'inventaire. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une provision est constituée du montant de la différence.

Pour les titres de participation, la valeur d'inventaire correspond :

- au cours moyen du dernier mois pour les titres cotés
- à la valeur d'usage pour l'entreprise pour les titres non cotés

Une provision pour dépréciation des titres JALU SAS a été constatée au 31/01/2018 pour 391 035 € suite à la réduction de capital réalisée par la société JALU SAS au cours de l'exercice concerné.

Une provision pour dépréciation des titres JALU SAS a été constatée au 31/01/2020 pour 907 488 €.

Une provision pour dépréciation des titres JALU SAS a été constatée au 31/01/2021 pour 478 566 €.

L'ensemble a été repris au 31/01/2023 pour un montant total de 1 777 089 € suite à la confusion entre AJF et JALU opérée dans le cadre de la Transmission Universelle de Patrimoine. L'annulation des titres JALU a également eu lieu pour un montant de 1 777 089 €.

Une provision pour dépréciation des titres SCI AUTOTI a été constatée au 31/01/2021 pour 600 €.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition (prix d'achat hors frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Poste	Durée	Mode
Matériel de transport	5 ans	Linéaire

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport	36 845	9 276		46 121
	Matériel de bureau, mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	36 845	9 276		46 121
TOTAL		36 845	9 276		46 121

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

--

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Au 31/01/2024, la provision constatée s'élève à 658 700 €.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Autres postes d'actif

L'état des charges constatées d'avance est joint en annexe.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/01/2024
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			3 959
Intérêts sur billet de trésorerie		636	
Assurance		331	
Honoraires		2 992	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 959

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Passif

Capital

Le capital social, d'un montant de 1 480 570 euros, est composé de 148 057 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

Variation des capitaux propres

L'état de variation des capitaux propres est joint en annexe.

Emprunts

Aucune souscription d'emprunt au cours de l'exercice.

Au 31/01/2024, les remboursements d'emprunt au cours de l'exercice écoulé s'élèvent à 148 923 €.

Autres postes de passif

L'état des charges à payer est joint en annexe.

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres	Affectation	Apports avec	Variations en	Capitaux propres
	clôture 31/01/2023	du résultat N-1 ¹	effet rétroactif	cours d'exercice ²	clôture 31/01/2024
Capital social	1 480 570				1 480 570
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	148 650				148 650
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	7 888 714	613 842			8 502 556
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 368 933	(1 368 933)		1 027 025	1 027 025
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	10 886 867	(755 091)		1 027 025	11 158 801

Date de l'assemblée générale 13/07/2023
Dividendes attribués 755 091
¹ dont dividende provenant du résultat n-1 755 091
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 10 131 776
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 10 131 776
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 271 934

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/01/2024

Total des Charges à payer		179 410
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		425
<i>Intérêts courus s/emprunts</i>	<i>425</i>	
Emprunts et dettes financières divers		26 894
<i>Associés intérêts courus à pa</i>	<i>26 894</i>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 168
<i>Fourn.fact.fg non parvenues</i>	<i>17 168</i>	
Dettes fiscales et sociales		134 924
<i>Dette prov. congés payés</i>	<i>32 345</i>	
<i>Prime à payer</i>	<i>60 000</i>	
<i>Provision 13ème mois</i>	<i>1 292</i>	
<i>Organismes sociaux ch.à payer</i>	<i>41 101</i>	
<i>Etat charges à payer</i>	<i>186</i>	

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Eléments communs

Echéance des créances et des dettes

L'état des échéances des créances et des dettes est joint en annexe.

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2024
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	7 448			7 448
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	7 448			7 448
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	600			600
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients			40 000	
	Autres	698 700			658 700
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	699 300		40 000	659 300
TOTAL GENERAL		706 748		40 000	666 748
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				40 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

--

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/01/2024

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	361 200	361 200	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	240 819	240 819	
	Taxes sur la valeur ajoutée	3 514	3 514	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	1 363 109	1 363 109	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	3 959	3 959	
	TOTAL DES CREANCES	1 972 601	1 972 601	
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/01/2024

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles (1)			
	Autres emprunts obligataires (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)			
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	1 071 209	666 737	274 033
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			130 439
	Fournisseurs et comptes rattachés	21 119	21 119	
	Personnel et comptes rattachés	93 637	93 637	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	55 227	55 227	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	48 848	48 848	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés	2 142	2 142	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Groupe et associés (2)	914 440	914 440	
	Autres dettes			
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	2 206 622	1 802 149	274 033
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	148 923		
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	674 873		

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'entreprise a été intégralement réalisé en France.

Produits et charges exceptionnels

L'état des produits et charges exceptionnels est joint en annexe.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La répartition de l'impôt des bénéfices sur le résultat courant et sur le résultat exceptionnel est jointe en annexe.

Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation latente de l'entreprise est analysée en annexe.

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/01/2024

Total des produits exceptionnels		40 988
PRODUITS EXCEPTIONNELS DE GESTION		988
<i>Autres produits divers excep.</i>	988	
Reprises sur provisions et transferts de charges		40 000
<i>Repr.prov.dépr.exceptionnelles</i>	40 000	
Total des charges exceptionnelles		666
CHARGES EXCEPTIONNELLES DE GESTION		666
<i>Charges exceptionnelles div.</i>	666	
Résultat exceptionnel		40 322

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2024	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		969 006	(27 778)	996 784
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		40 322	10 081	30 241
RES ULTAT COMPTABLE		1 009 328	(17 697)	1 027 025

(1) après retraitements fiscaux.

Annexe aux comptes annuels

Etat exprimé en euros

Autres informations

Engagements

Les tableaux des engagements hors bilan sont joints en annexe.

Identité de la société mère consolidante

La société mère "Tête de groupe" est la société AJF SAS. Les autres sociétés comprises dans le Groupe sont les sociétés suivantes :

- SOLADI SAS
- AUTOTI SCI

Engagements financiers

Etat exprimé en euros		31/01/2024	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus				
Avals, cautions et garanties				
Caution auprès des banques au profit de la SAS SOLADI			2 913 959	
			2 913 959	
Engagements de crédit-bail				
Engagements en pensions, retraite et assimilés				
Autres engagements				
Total des engagements financiers (1)			2 913 959	
(1) Dont concernant :				
Les dirigeants				
Les filiales				
Les participations				
Les autres entreprises liées			2 913 959	

Filiales et participations

11

Etat exprimé en euros		31/01/2024		Capital	Capitaux propres	Q quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
							Brute	Nette
A. Renseignements détaillés								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SOLADI SAS				40 000	7 731 297	99,68	11 122 309	11 122 309
AUTOTI SCI				600	(625 266)	100,00	600	
2. Participations (10 à 50 %)								
1. Filiales (Plus de 50 %)								
SOLADI SAS								
AUTOTI SCI								
2. Participations (10 à 50 %)								

Effectif moyen

	31/01/2024	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	2	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	2	

--

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/01/2020	31/01/2021	31/01/2022	31/01/2023	31/01/2024
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	1 486 500	1 480 570	1 480 570	1 480 570	1 480 570
	Nombre d'actions ordinaires	148 650	148 049	148 049	148 049	148 049
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	242 900	241 425	305 200	306 120	306 580
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortis et prov.	1 074 604	184 736	1 192 241	614 375	978 604
	Impôts sur les bénéfices	(187 318)	(68 140)	(2 011)	(16 442)	(17 697)
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	201 416	(235 566)	94 234	1 368 933	1 027 025
	Résultat distribué			700 310	755 091	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortis et prov.	8	2	8	4	7
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortis et provisions	1	(2)	1	9	7
	Dividende attribué			5	5	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	2	2	2	2	2
	Montant de la masse salariale	164 007	189 547	172 776	201 218	243 016
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	81 005	90 749	85 904	96 379	116 966

greffe

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.480.570 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52200 - SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 4 JUILLET 2024

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au **31 JANVIER 2024** se soldant par un **BENEFICE** de **1.027.025 Euros**, comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.027.025,00 €
- Aux Associés, un dividende de 755.090,70 €
- Le solde, au poste « Autres Réserves » 271.934,30 €

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à CINQ EUROS ET DIX CENTIMES (5,10 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 5 août 2024.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	755.090,70 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	601.111,42 €	/
31/01/2022	700.309,61 €	/
31/01/2023	755.090,70 €	/

APPROBATION CONFORME



greffe

AJF

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1.486.500 Euros

Siège Social : La Trésorerie
52 200 SAINTS GEOSMES

442 864 518 R.C.S. CHAUMONT

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 4 JUILLET 2024

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos au **31 JANVIER 2024** se soldant par un **BENEFICE de 1.027.025 Euros**, comme suit :

- Bénéfice net comptable 1.027.025,00 €
- Aux Associés, un dividende de 755.090,70 €
- Le solde, au poste « Autres Réserves » 271.934,30 €

Le revenu global procuré à chaque action, s'élève ainsi à CINQ EUROS ET DIX CENTIMES (5,10 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 5 août 2024.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	755.090,70 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
31/01/2021	601.111,42 €	/
31/01/2022	700.309,61 €	/
31/01/2023	755.090,70 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME



BBA EXPERTISE
1 allée de la Pépinière –
Centre Oasis DURY
80000 AMIENS
REPRESENTE PAR :
Tony HUCHIN

VDB ET ASSOCIES
15 avenue Paul Claudel
80480 DURY
REPRESENTE PAR :
François GARNIER

A J F

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 1 480 570 €

Siège social : La Trésorerie
52200 SAINTS GEOSMES

SIRET : 442 864 518 00018
APE : 6420Z

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

Aux Associés de la Société AJF,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 12/07/2018 et du 07/07/2022, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société AJF, relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} février 2023 à la date d'émission de notre rapport.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaires particuliers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à AMIENS et DURY, le 19 juin 2024

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

BBA EXPERTISE
REPRESENTE PAR :
Tony HUCHIN



VDB ET ASSOCIES
REPRESENTE PAR :
François GARNIER



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.